

Une flotte de brise-glace est maintenue en service pour faciliter la navigation entre Montréal et la mer au début et à la fin de la saison et pour diminuer les risques d'inondations dans les régions basses.

16.—Saisons de navigation du chenal maritime du Saint-Laurent, 1940-1959

NOTA.—Les chiffres à partir de 1882 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de l'édition de 1934-1935.

Année	Chenal libre entre Québec et Montréal ¹	Premier long-courrier arrivé, port de Montréal	Dernier long-courrier parti, port de Montréal	Année	Chenal libre entre Québec et Montréal ¹	Premier long-courrier arrivé, port de Montréal	Dernier long-courrier parti, port de Montréal
1940.....	23 avril	24 avril	5 déc.	1950.....	18 avril	18 avril	7 déc.
1941.....	14 " "	19 " "	17 " "	1951.....	11 " "	13 " "	13 " "
1942.....	17 " "	2 mai	16 " "	1952.....	12 " "	13 " "	10 " "
1943.....	29 " "	24 " "	13 " "	1953.....	30 mars	2 " "	21 " "
1944.....	20 " "	21 avril	9 " "	1954.....	15 avril	30 mars	15 " "
1945.....	1 ^{er} " "	9 " "	3 " "	1955.....	17 " "	5 avril	15 " "
1946.....	1 ^{er} " "	12 " "	18 " "	1956.....	13 " "	2 " "	17 " "
1947.....	16 " "	19 " "	5 " "	1957.....	8 " "	4 " "	18 " "
1948.....	10 " "	19 " "	10 " "	1958.....	6 " "	30 mars	23 " "
1949.....	7 " "	7 " "	15 " "	1959.....	13 " "	1 ^{er} avril	20 " "

¹ "Chenal libre" signifie chenal navigable, bien qu'il puisse y avoir encore de la glace flottante sur le fleuve.

Inspection des navires à vapeur.—Le Service d'inspection des navires à vapeur a été constitué par la loi sur la marine marchande du Canada. Ses fonctions sont les suivantes: approbation de l'avant-projet de la coque, des machines et de l'équipement des navires; inspection durant la construction; inspection périodique et délivrance des certificats d'inspection; attribution des lignes de charge; détermination des conditions de transport des marchandises dangereuses; protection des débardeurs contre les accidents; prévention de la pollution des eaux territoriales canadiennes par les hydrocarbures provenant des navires; et immatriculation des mécaniciens. Le Bureau d'inspection des navires veille aussi aux intérêts de l'État dans les écoles de mécaniciens de la marine.

Le président et le Bureau d'inspection des navires à vapeur siègent à Ottawa, mais il existe des bureaux régionaux dans les principaux ports océaniques et intérieurs.

17.—Statistique de l'inspection des navires à vapeur, selon la division d'inspection, années terminées le 31 mars 1958 et 1959

Division d'inspection	Navires d'immatriculation ou propriété							
	Canadienne				Étrangère			
	1958		1959		1958		1959	
	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut
St-Jean (T.-N.).....	209	49,452	205	36,538	—	—	—	—
North Sydney (N.-É.)...	55	26,035	70	12,613	—	—	—	—
Halifax (N.-É.).....	226	165,771	161	97,944	2	657	2	657
Saint-Jean (N.-B.).....	51	36,614	43	24,012	1	2,338	—	—
Québec (P.Q.).....	134	72,880	137	68,495	2	7,526	6	27,902
Sorel (P.Q.).....	73	45,730	81	72,286	—	—	—	—
Montréal (P.Q.).....	100	162,432	109	188,025	2	5,972	1	14,217
Kingston (Ont.).....	96	105,068	98	145,028	—	—	—	—
Toronto (Ont.).....	140	264,298	139	341,759	8	1,995	1	60
St. Catharines (Ont.).....	58	105,592	52	125,180	—	—	—	—
Collingwood (Ont.).....	43	72,158	30	62,993	—	—	—	—
Midland (Ont.).....	70	106,141	76	141,132	—	—	—	—
Port Arthur (Ont.).....	46	38,884	51	42,869	—	—	—	—
Vancouver (C.-B.).....	413	87,671	345	100,383	9	35,187	4	27,248
Victoria (C.-B.).....	64	58,658	68	44,528	—	—	—	—
Total.....	1,778	1,386,384	1,665	1,503,785	24	53,675	14	70,084